

Environnement

Le Canada appuie le point de vue exprimé dans la recommandation 35, selon lequel la politique commerciale et la politique environnementale doivent être complémentaires et l'OMC doit contribuer au développement durable. La position du gouvernement est que chacun des groupes de négociation qui participera au prochain cycle devrait tenir compte des liens entre le commerce et l'environnement. Le Canada croit également que le Comité du commerce et de l'environnement de l'OMC devrait continuer à étudier les questions liées au commerce et à l'environnement tout au long des négociations et devrait jouer un rôle de coordination en ce qui a trait à l'intégration des questions environnementales aux négociations.

En outre, bien qu'aucune des mesures commerciales que renferment les accords environnementaux multilatéraux (AEM) n'ait fait l'objet de contestations jusqu'à présent, le Canada estime qu'il serait prudent, du point de vue de l'environnement aussi bien que du commerce, de clarifier les liens qui existent entre les règles de l'OMC et les mesures commerciales prévues dans les AEM. Le Canada préconise l'adoption d'une approche fondée sur un ensemble « de principes et de critères » qui, d'une part, aiderait les groupes spéciaux de l'OMC à évaluer la légitimité des mesures commerciales prévues dans les AEM, et d'autre part, guiderait les négociateurs des AEM lorsqu'ils envisagent l'emploi qui pourrait être fait de ces mesures.

Le gouvernement appuie la recommandation 36 et il a rencontré les membres du Groupe de consultations sectorielles sur le commerce extérieur (GCSCE) chargé de l'environnement pour obtenir son avis sur diverses questions relatives au commerce et à l'environnement. Les consultations avec le GCSCE se poursuivront tout au long des négociations. Ces questions ont également fait l'objet de consultations auprès de représentants de la société civile dans différentes villes du Canada.

En ce qui concerne la recommandation 37, le Canada a non seulement étudié attentivement les propositions actuelles, mais il a déjà pris des mesures dans bon nombre des domaines dont il est question. En particulier :

- Le Canada a participé et contribué financièrement aux symposiums de haut niveau sur les liens entre le commerce et l'environnement et